

**RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE BIOLOGIE-BIOCHIMIE**

*Coefficient : 5 (majeure) ou 4 (mineure) pour un total concours de 25*

Membre de jury : Laurent BALVAY et Magali NAVILLE

L'École Normale Supérieure de Lyon est un établissement d'enseignement supérieur qui "*dispense une formation d'excellence par la recherche à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche*" et qui permet "*aussi [...] la formation par la recherche des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes*"<sup>1</sup>. Ses débouchés sont donc assez divers et devraient attirer les étudiants intéressés par les sciences fondamentales et susceptibles de suivre avec passion une formation de haut niveau au contact avec la recherche.

En biologie-biochimie **ce concours s'adresse** en général à des **étudiants en fin de L2 de faculté de sciences**, bien qu'il soit également possible de tenter le concours en fin de L3, et même suite à une réorientation (en demandant une dérogation auprès du service concours). En ce qui concerne les étudiants de médecine ou pharmacie souhaitant poursuivre un double cursus médecine / sciences, un concours spécifique a été mis en place à l'ENS de Lyon à la rentrée 2016/2017 ; les étudiants concernés ne postulent donc plus via le second concours.

Le nombre d'étudiants recrutés ces dernières années en biologie reste en-dessous de nos espérances et reflète avant tout un manque de candidatures dans notre discipline qui est pourtant très ouverte. La récente ouverture du concours spécifique pour le double cursus médecine / sciences à destination des médecins et pharmaciens a encore libéré des places potentielles au second concours pour les universitaires biologistes : les bons étudiants intéressés par la recherche universitaire et/ou l'enseignement ne doivent donc pas hésiter à tenter leur chance !

L'épreuve orale de biologie-biochimie se déroule dans un esprit d'ouverture, d'émulation et de curiosité ; son but est de juger les aptitudes et les motivations des candidats désirant suivre les filières scientifiques proposées au sein de l'ENS de Lyon (L3 et masters).

---

<sup>1</sup> Extrait de l'article 3 du Décret no 2009-1533 du 10 décembre 2009 portant création de l'École normale supérieure de Lyon

Elle dure 45 minutes et comporte plusieurs parties complémentaires, qui ont pour but de juger d'une part l'esprit de synthèse du candidat, et d'autre part ses capacités analytiques et sa démarche intellectuelle face à des problèmes biologiques qu'il rencontrerait pour la première fois. Sont enfin évaluées ses connaissances générales, sa rigueur scientifique et sa capacité à convaincre.

Dans tous les cas **le jury cherche avant tout à mettre en valeur les qualités propres à chaque candidat** en l'aidant et en l'orientant, plutôt qu'à souligner ses lacunes.

Jusqu'à l'an dernier, l'épreuve se déroulait comme suit :

- La première partie de l'épreuve consistait en un exposé au tableau d'une durée de 10 à 15 minutes, sur un sujet que le candidat pouvait choisir parmi deux sujets proposés. Le candidat disposait de 20 minutes de préparation en salle avant de débiter l'exposé devant le jury. Les sujets, portant sur des thèmes classiques ou d'actualité en biologie ou en biochimie, sont choisis en fonction du programme de premier cycle universitaire joint à chaque dossier de candidature.
- Cet exposé était alors suivi de 15 minutes de questions portant soit sur l'exposé, soit sur d'autres points très divers et qui permettent de juger des connaissances générales de l'étudiant dans la discipline. La discussion peut également s'orienter vers les domaines de prédilection de l'étudiant dans le champs de la biologie.
- Enfin, les 15 dernières minutes étaient réservées à la résolution d'un exercice ou d'un problème proposé *ex abrupto* au candidat. Ces problèmes, relativement complexes, reflètent ce que pourrait rencontrer un chercheur de la discipline. L'exercice est effectué sous la forme d'un dialogue informel entre le candidat et le jury qui le guide pas à pas. Il permet d'observer la démarche du candidat face à un problème inconnu, et de juger de son sens expérimental et de son esprit d'analyse.

A partir de la session 2017/2018, afin d'homogénéiser les formats d'épreuves entre disciplines, les 20 minutes de préparation du sujet de synthèse seront supprimées. Le jury adaptera néanmoins ses attentes à ce nouveau format. La structure globale de l'épreuve restera sinon inchangée.

Il est important de souligner ici que les modalités de l'épreuve **sont adaptées au programme du premier cycle suivi par les étudiants qui se présentent à ce concours**, les membres du jury prenant soin de proposer à chaque étudiant des sujets correspondant aux enseignements qu'il a pu suivre au cours de son cursus. Il est donc dommage d'assister à une diminution des candidatures de biologistes année après année alors même que dans d'autres disciplines les jeunes universitaires sont plus entreprenants. Nous encourageons donc toutes les candidatures d'étudiants biologistes des premiers cycles universitaires vis-à-vis de ce **concours** qui est **relativement accessible** !

Nous soulignons enfin le fait que depuis 2012 il existe deux centres d'écrit : un à Paris et un à Lyon.